



**CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS**

Assemblée ordinaire de la MRC du Haut-Saint-François, mercredi 16 mai 2018 à 19 h 30.

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1/ Ouverture de l'assemblée
- 2/ Présence des représentants municipaux

Robert G. Roy, préfet	Walter Dougherty, Bury
Nathalie Bresse, Ascot Corner	Sylvie Lapointe, Cookshire-Eaton
Denis Dion, Chartierville	Lyne Boulanger, East Angus
Mariane Paré, Dudswell	Johanne Delage, La Patrie
Bertrand Prévost, Hampden	Lionel Roy, Newport
Céline Gagné, Lingwick	Dominique Boisvert, Scotstown
Yann Vallières, Saint-Isidore-de-Clifton	Gray Forster, Westbury
Richard Tanguay, Weedon	
- 3/ Adoption de l'ordre du jour
- 4/ Intervention du public dans la salle
- 5/ Invité et membre du personnel 20 min.
 - 5.1 Présentation des états financiers – Francine Bergeron RCGT
- 6/ Adoption du procès-verbal et suivi 5 min.
 - 6.1 Assemblée ordinaire du 18 avril 2018
 - 6.2 Suivi du procès-verbal
 - 6.2.1 Résultat de l'appel d'offres – changement de commutateurs
- 7/ Aménagement, urbanisme, cours d'eau et forêt 45 min.
 - 7.1 Ville de East Angus – Conformité au schéma d'aménagement et de développement des règlements numéro 744, 745 et 746
 - 7.2 Ville de Cookshire-Eaton – Conformité de la résolution relative au projet PPCMOI (Jardinier déchainé) au 225 rue Pope, Cookshire, lot 5 851 789, zone commerciale C-11
 - 7.3 Appui MRC Antoine-Labelle
 - 7.4 Campagne de sensibilisation Pollution lumineuse « *On préserve la réserve* »
 - 7.5 Article 59
 - 7.6 Nomination du représentant à la table de gestion intégrée des ressources du territoire (TGIRT)
- 8/ Administration et finance 40 min.
 - 8.1 Adoption des comptes
 - 8.2 Avancement du plan d'action 2018
 - 8.3 Règlement de gestion contractuelle
 - 8.4 Dépôt de l'horaire de travail du préfet
 - 8.5 Gestion du surplus de HSF en forme
 - 8.6 Suivi 3^e lac à l'épaule :
 - 8.6.1 Adoption du compte-rendu
 - 8.6.2 Déclaration de principes pour la création du Fonds de développement local et régional (FDLR) (rappel FDT non dédié qui sera utilisé).
 - 8.6.3 Déclaration de principes du Conseil de la MRC à réussir deux objectifs, selon le processus convenu et une politique d'investissement du fonds à établir.
 - 8.7 Mérite municipal : Dépôt de deux dossiers de candidature

- 9/ Environnement 15 min.
- 9.1 Valoris
 - 9.2.1 Règlement d'emprunt pour la création d'un fonds de roulement
 - 9.2.2 Règlement d'emprunt pour l'achat d'un compacteur
 - 9.2 Récup Estrie
- 10/ Évaluation
- 11/ Sécurité publique – civile
- 12/ Projets spéciaux 15 min.
- 12.1 Administration de l'entente sectorielle de développement (ESD) bioalimentaire – Mandat global de signature
 - 12.2 IHV – Intention de déclaration de compétence en télécommunication (IHV et cellulaire) (14 municipalités)
- 13/ Développement local 20 min.
- 13.1 FLS – politique d'investissement – Mise à jour
 - 13.2 Démarche globale et intégrée
 - 13.2.1 Intervention majeure : Ose le Haut – demande de financement
 - 13.2.2 Stratégie jeunesse en milieu municipal : dépôt de projet
 - 13.3 Vision attractivité : forum et questionnaire
- 14/ Procès-verbal du comité administratif
- 15/ Intervention du public dans la salle
- 16/ Correspondance
- 17/ Questions diverses
- 17.1 Commission scolaire des Hauts-Cantons – donner un sens à la rencontre annuelle
- 18/ Levée de l'assemblée